

## **Economic and Social Council**

Distr. générale 20 septembre 2018

Français

Original: anglais, français et russe

#### Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports par voie navigable

Soixante-deuxième session

Genève, 3-5 octobre 2018

Point 11 d) de l'ordre du jour provisoire

Navigation de plaisance : Réseau européen

de navigation de plaisance (résolution no 52, révisée)

# Modifications à apporter au Réseau européen de navigation de plaisance (Résolution n° 52, révisée)

#### Note du secrétariat

#### Mandat

- 1. Le présent document est soumis conformément au paragraphe a) 5.2 du module 5 (Transport par voie navigable) du sous-programme « Transports » pour 2018-2019 (ECE/TRANS/2018/21/Add.1) adopté par le Comité des transports intérieurs à sa quatre-vingtième session (le 23 février 2018).
- Le Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) souhaitera peut-être mettre à jour les annexes à la Résolution n° 52, révisée, sur le Réseau européen de navigation intérieure de plaisance, sur la base de la décision prise lors de sa soixante et unième session (ECE//TRANS/SC.3/205, paragraphe 90) et les décisions prises par le Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation de ses cinquante-deuxième et cinquante-troisième (ECE/TRANS/SC.3/WP.3/104, paragraphe 73, et ECE/TRANS/SC.3/WP.3/104, paragraphe 67).
- 3. A cette fin, le SC.3 souhaitera peut-être adopter la résolution  $n^\circ$  92 figurant en annexe.

#### Annexe I

### Projet de résolution du Groupe de travail des transports par voie navigable

#### Résolution n° ...

(Adoptée par le Groupe de travail des transports par voie navigable le ...)

Le Groupe de travail des transports par voie navigable,

En réponse à la recommandation n° 1 du Livre blanc sur l'efficacité et la viabilité du transport par voie navigable en Europe de la CEE-ONU qui appelle à mettre pleinement à profit les mécanismes paneuropéens lors du développement coordonné du réseau de voies navigables de catégorie E ;

Désireux d'encourager le développement du tourisme sur les voies navigables du continent européen ;

Considérant sa résolution n° 52 « Réseau européen de navigation de plaisance », révisée (ECE/TRANS/SC.3/164/Rev.1);

Ayant présent à l'esprit les résultats de l'atelier « Navigation de plaisance et tourisme nautique : Perspectives et défis », tenu le 3 novembre 2016 à sa soixantième session (ECE/TRANS/SC.3/203, paragraphes 82-94) ;

Ayant présent à l'esprit le rapport de sa soixante-et-unième session (ECE/TRANS/SC.3/205, paragraphe 90) et les rapports des cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions du Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (ECE/TRANS/SC.3/WP.3/104, paragraphe 73, et ECE/TRANS/SC.3/WP.3/104, paragraphe 67);

- 1. *Décide* de remplacer les annexes I et II de la Résolution n° 52, révisée, avec les annexes I et II de la présente résolution ;
- 2. *Invite* les gouvernements à faire savoir au Secrétaire exécutif de la CEE-ONU s'ils approuvent la présente résolution ;
- 3. Recommande aux gouvernements de favoriser encore le développement du tourisme sur les voies navigables, notamment en mettant en application les résolutions antérieures du Groupe de travail des transports par voie navigable qui ont directement trait à la navigation intérieure de plaisance, à savoir :
  - Résolution nº 24, relative au Code européen des voies de navigation intérieures, cinquième édition révisée (CEVNI, ECE/TRANS/SC.3/115/Rev.5 et Add.1);
  - Résolution nº 40 relative au Certificat international de conducteur de bateau de plaisance, quatrième édition révisée (ECE/TRANS/SC.3/147/Rev.4 et Amend.1);
  - Résolution nº 41, relative aux menues embarcations utilisées exclusivement pour la navigation de plaisance (TRANS/SC.3/148).
- 4. *Prie* le Secrétaire exécutif de la CEE-ONU d'inscrire périodiquement la question de l'application de la présente résolution à l'ordre du jour du Groupe de travail des transports par voie navigable.

Annexe II

Les classes spécifiques de navigation de plaisance

Waterway type Type de voie navigable Тип водных путей	Waterway class Classe de voie navigable Класс водных путей	Recreational craft – type of craft: general characteristics Bateaux de plaisance – type de bateau : caractéristiques generals Прогулочные суда – тип судна: общие характеристики					Pushed convoys – type of convoy; general characteristics Convois poussés – type de convoi : caractéristiques générales Толкаемые составы – тип состава: общие характеристики				Minimum height under bridges Hauteur minimale sous les ponts Миним. высота под мостами <sup>2</sup>	Symbol on maps Symbole sur les cartes Обозначение на карте	
		Designation Dénomination Наименование	Max. length Longueur max. Максим. длина L (m)	Max. beam Largeur max. Максим. иирина В (m)	Draught Tirant d'eau Осадка d (m) <sup>5</sup>	Tonnage Tonnage Тоннаж Т (t)		Length Longueur Длина L (m)	Beam Largeur Ширина В (m)	Draught Tirant d'eau Осадка D (m) <sup>5</sup>	Tonnage Tonnage Тоннаж Т (t)	$H\left( m ight)$	_
For recreational navigation Pour la navigation de plaisance Для прогулочного судоходства	RA	Open boat <sup>1</sup> Bateaux ouverts Лодки открытого типа	5,50	2,00	0,50							2,00	
	RB	Cabin cruiser <sup>2</sup> Bateaux à cabines Каютные крейсерские суда	9,50	3,00	1,00							3,25	
	RC	Motor yacht <sup>3</sup> Yacht à moteur Моторная яхта	15,00	4,00	1,50							4,00	
	RD	Sailing boat <sup>4</sup> Bateau à voile Парусная яхта	15,00	4,50	2,10							30,00	

- 1 Menues embarcations, telles que bateaux ouverts, bateaux à moteur hors-bord, canoës, bateaux à rames, bateaux gonflables et canots.
- 2 Yachts à moteur ou bateaux à voile à aménagements intérieurs, de taille petite ou moyenne, sur lesquels il est possible d'abaisser le mât.
- 3 Gros yachts à moteur.
- 4 Bateaux à voile sur lesquels il est difficile ou impossible d'abaisser le mât.
- 5 Le tirant d'eau pour une voie navigable donnée doit être défini en fonction des conditions locales.

Annexe III

Carte du réseau européen de navigation de plaisance (AGNP)

